

Site – Conférence Parlementaire et Table Ronde pour un Examen par les Pairs: Donner plein Effet aux Efforts fait de l’Ouganda et de la République Démocratique du Congo vis-à-vis du Principe de Complémentarité
Jeudi 17 juillet 2014, Parlement d’Ouganda

Dans le cadre du projet de *‘Mise en œuvre effective du principe de complémentarité en Ouganda et en République Démocratique du Congo (RDC): Mettre fin à l’impunité et prévenir les crimes internationaux définis par le Statut de Rome du système de la CPI’*, PGA a convoqué une **‘Conférence Parlementaire et une Table Ronde pour un Examen par les Pairs: donner plein effet aux efforts de mise en œuvre du principe de complémentarité en Ouganda et en République Démocratique du Congo’** organisée par le Parlement ougandais le 17 juillet, à l’occasion de la Journée Internationale de la Justice. Ce séminaire a eu pour objectif de servir de plate-forme pour les membres du Parlement de la RDC et de l’Ouganda, en présence d’un membre du Comité Exécutif de PGA du Royaume-Uni afin de mieux coopérer dans la lutte contre l’impunité des crimes internationaux conformément au principe de complémentarité du Statut de Rome de la CPI. Le principe de complémentarité permet de réguler le lien existant entre la responsabilité première des Etats et la responsabilité complémentaire de la CPI pour mettre fin à l’impunité des crimes internationaux.

La discussion a réuni près de 100 participants, y compris 40 parlementaires ougandais et congolais et plus de 50 représentants du Gouvernement, d’organisations internationales, de la société civile, des medias, des universitaires et d’autres acteurs clés. En outre, la Conférence a bénéficié de la participation d’un membre du Comité exécutif de PGA, **M. Mark Pritchard**, Coordinateur Adjoint du Programme de droit International et de droits de l’Homme de PGA et **Vice-Président du Groupe Parlementaire ougandais du Royaume-Uni**. Sa présence a facilité les débats et a permis de parvenir à un accord quant aux prochaines étapes à suivre pour donner plein effet au principe de complémentarité en Ouganda et en RDC.

La session d’ouverture de la conférence a été présidée par **S.E.M. Stephen Tashobya**, **Membre du Parlement de l’Ouganda**, Président du Comité des Affaires Parlementaires et Légales, Membre du Comité Exécutif de PGA et Président du Groupe PGA d’Ouganda, qui a expliqué que les parlementaires doivent donner être la voix des victimes et devraient ainsi prendre les initiatives et les mesures donnant plein effet au principe de complémentarité afin de mettre fin à l’impunité.

Dans son discours de bienvenue, la Présidente du Parlement de l’Ouganda, **l’Honorable Rebecca Kadaga**, a rassuré les participants que le Parlement de l’Ouganda est pleinement attaché à l’Etat de Droit et à la lutte contre l’impunité et que le principe de complémentarité est le socle de la relation entre la CPI et les Etats parties. Elle a exprimé le besoin de rendre justice aux victimes de crimes de guerres et de crimes contre l’humanité et a ainsi assuré aux participants de la réunion que le Parlement de l’Ouganda est profondément engagé en soutien à la Cour comme en témoigne la promulgation de l’Acte de la CPI de 2010, qui a permis la mise en œuvre du Statut de Rome dans la législation nationale ougandaise. L’Honorable Kadaga a affirmé que *« trop d’attention a été accordée aux auteurs des crimes de guerre »*, rappelant une fois de plus l’importance de donner davantage aux victimes, qui devraient être en tête des priorités de l’action des preneurs de décision plutôt que les criminels, qui ont déjà longuement bénéficié de différents programmes de ‘stabilisation’.

Dans son discours, **l’Honorable Juge Moses Mukiibi** Chef de la Section Spéciale chargée des Crimes de Guerre au sein de la Haute Cour de l’Ouganda a réaffirmé son engagement envers la

lutte contre l'impunité des auteurs de crimes internationaux et a présenté ses recommandations visant à renforcer l'application du principe de complémentarité en Ouganda par le biais d'enquêtes et de poursuites efficaces, en particulier dans le contexte de la loi d'amnistie.

Le deuxième intervenant, **l'Honorable Juge Mike Chibita, Directeur des Poursuites Pénales de l'Ouganda**, a exprimé le besoin de donner plus d'attention aux droits des victimes qui attendent que justice leur soit rendue, ainsi que l'importance d'assurer la protection des témoins. L'Hon. Juge Chibita a en outre recommandé l'introduction d'éléments clés visant à modifier l'actuelle loi d'amnistie de façon à assurer que les principes de responsabilité soient respectés: les accusés devraient avoir l'opportunité d'avouer leur culpabilité et la condamnation ne peut être prononcée que par un tribunal compétent. L'Honorable Juge Mike Chibita a conclu sa présentation en demandant qu'un traité d'extradition soit signé entre la RDC et l'Ouganda afin de donner plein effet au principe de complémentarité.

La session d'ouverture a été conclue par **l'Honorable Dieudonné Upira, Président du Groupe PGA en RDC**, qui a ainsi partagé l'expérience de la RDC durant le processus de mise en œuvre du principe de complémentarité et a demandé à ses collègues congolais d'adopter de tout urgence la législation de mise en œuvre de la CPI afin que le principe de complémentarité soit enfin appliqué par les autorités compétentes de la RDC et qu'une meilleure justice soit rendue aux victimes. Il a également souligné l'importance d'une collaboration entre les Parlementaires congolais et ougandais pour que les criminels et fugitifs de l'Armée de Résistance du Seigneur, qui continuent à présenter une menace à la paix et stabilité, soient enfin traduits en justice à la CPI.

Le séminaire a également été enrichi par la présentation donnée par M. **Patrick Tshibuyi, Assistant chargé de l'information et de la sensibilisation sur le terrain dans l'Unité de Sensibilisation de la CPI à Kinshasa**, qui a donné un aperçu détaillé des principes directeurs du Statut de Rome, et en particulier du rôle complémentaire que joue la CPI vis-à-vis des autorités nationales. En outre, deux représentants des victimes des conflits du Nord de l'Ouganda sont intervenus durant la Conférence pour faire entendre leurs témoignages inestimables sur les tragédies qui les ont affectées et pour demander aux Parlementaires présents de s'assurer que les mesures nécessaires soient enfin prises afin de rendre justice, de protéger et de donner accès aux réparations à toutes les victimes.

Les membres du Parlement, les représentants de la société civile, les officiels du gouvernement, les organisations internationales ainsi que des universitaires ont tous participé activement aux discussions durant la Conférence et ont soulevé des enjeux clés concernant la mise en œuvre du principe de complémentarité en Ouganda et en RDC. Durant les discussions les différents participants ont notamment souligné le fait que cette mise en œuvre ne peut être réussie que par le biais d'un soutien politique approprié pour la lutte contre l'impunité : ceci comprend les enquêtes et les poursuites nationales, la mise en œuvre du Statut de Rome et l'établissement de mécanismes de responsabilité pour les crimes internationaux, les réparations et la protection des victimes mais aussi l'amélioration du système d'accès à la justice et de la participation des victimes aux procédures engagées.

En outre, les participants se sont tous accordés à dire que les enfants soldats doivent être traités comme des victimes de guerres et non comme les responsables de crimes. Les participants de la RDC et de l'Ouganda ont exprimé leur désapprobation à l'égard des décisions de l'Union africaine concernant la CPI, leurs deux Etats ayant ratifié et s'étant engagés à respecter les principes énoncés par le Statut de Rome et ont ainsi appelé leurs gouvernements à continuer leur soutien et leur coopération à la CPI. Les Parlementaires des deux pays ont demandé un

engagement d'Etats partenaires de la Région des Grands Lacs, pour arrêter et traduire Joseph Kony en justice.

Les Parlementaires présents ont tous affirmé l'importance de permettre à la RDC de mettre fin à l'impunité en empêchant que d'autres crimes internationaux ne soient commis, notamment à travers la mise en œuvre du Statut de Rome de la CPI et ont réitérer leur engagement d'adopter le projet de loi de mise en oeuvre introduit par l'Honorable **Boniface Balamage**, (également membre de PGA) dans les plus brefs délais. Hon. Balamage a notamment pris la parole durant la Conférence et a ainsi donné un aperçu très détaillé de l'arsenal juridique disponible pour tous les praticiens du droit congolais.

En outre, les participants ont insisté sur l'importance d'associer paix et justice en Ouganda et en RDC car la fin de l'impunité est une condition cruciale pour instaurer une stabilité et un développement durable dans la région des Grands Lacs en Afrique.

Enfin, les Parlementaires présents ont conclu un Plan d'Action pour une résolution parlementaire appelant à un traité d'extradition entre la RDC et l'Ouganda pour les auteurs des crimes internationaux qui devrait être déposée par les membres PGA à Kampala et Kinshasa.

La Conférence a été immédiatement suivie par une réunion de travail privée (le 18 juillet) réservée aux membres des Parlement de la RDC et de l'Ouganda afin de procéder à un examen par les pairs du projet de PGA sur le principe de complémentarité en RDC et en Ouganda. Durant cette réunion, un certain nombre d'actions stratégiques ont été soulevées qui constitueront ainsi la base des actions des groupes PGA pour la RDC et l'Ouganda d'ici les deux prochaines années.